



AMBASSADE DE SUISSE
EN IRAN

Réf.: 331.0 Afgh. - WW/re.
ad: p.B.15.21 Afgh.0
s.B.35.33.138
p.A.14.27.4

TÉHÉRAN, le 24 mai 1975

Avenue Institut Pasteur 28
Case postale 145
Téléphone 473.19 / 440.63

UN	25.5.1975								
Date	25.5.1975								
Visa	3	114	4						RG
EPD	270575								-9
Ref.	p.B.15.21.Afgh.								
	p.A.14.27.4. ✓								

Direction Politique
Département Politique fédéral
B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

Me référant à votre lettre du 26 février 1975 concernant les relations entre la Suisse et l'Afghanistan, je vous fais savoir que je me suis rendu à Caboul le 8 mai dernier pour y présenter mes Lettres de créance au Président de la République afghane, M. Mohammad Daoud, le 14 mai 1975.

Le chef d'Etat afghan, qui est un homme plutôt taciturne, a exprimé des sentiments d'amitié et d'estime pour la Suisse, qu'il connaît. Il y a environ 40 ans, il y aurait été soigné dans une clinique près de Lausanne. Nous avons parlé de la possibilité de resserrer les liens entre nos deux pays. Le Président Daoud apprécie notre coopération technique. Le fromage que nous produisons en Afghanistan est excellent, bien qu'assez cher pour le marché local. Il souhaiterait notre aide pour l'équipement d'une station de montagne d'hiver près de Caboul. Il s'agirait notamment de construire des remontepentes pour le ski.

pour la population de Javiser ?
L

J'ai eu également l'occasion de m'entretenir avec le Ministre adjoint des Affaires Etrangères, avec des hauts fonctionnaires du Ministère des Affaires Etrangères, avec le ministre du plan, du commerce, de l'agriculture et de la santé, ainsi qu'avec plusieurs de mes collègues.

J'ai constaté que l'administration afghane n'était pas très efficace. Le contact est agréable, mais on laisse traîner les choses par manque d'ardeur au travail ou par une formation professionnelle trop sommaire. L'Afghanistan, n'ayant pas eu une administration coloniale, n'a pas bénéficié de l'expérience des nations évoluées.

D'ailleurs, ce pays donne une impression de stagnation. Lorsqu'on arrive à Caboul, en venant de Téhéran, où

./.

copie envoyée à:

- Direction administrative
- Section de la protection consulaire
- Division du Commerce 30.5.75 gis

Dodis



l'expansion est partout visible, on est frappé par le contraste. La capitale afghane montre un visage d'un autre âge. Dans les rues, les automobiles sont plutôt rares. Il est possible de stationner partout. Les immeubles modernes ou en construction sont l'exception. Les "améliorations" visibles apportées par le nouveau régime sont la couleur uniforme des taxis, noire et blanche, et l'aménagement des carrefours par des îlots à sens giratoire. La plupart de la population porte encore le costume ancestral. Elle est pauvre, mais digne. Il n'y a pratiquement pas de mendiants.

La République entend mener à bien un certain nombre de projets pour améliorer les conditions matérielles du pays. L'argent prêté par la Banque mondiale, la Banque asiatique, l'Iran, le Kuwait et les Emirats ne ferait pas défaut.

L'infrastructure est toute à faire. On prévoit des routes, des voies ferrées, des barrages, des usines électriques, des fabriques de textiles, des sucreries et l'aménagement de zones agricoles. On cherche à mieux exploiter les ressources minérales. Un grand gisement de fer de très haute qualité a été découvert dans une région peu accessible. Il y a du gaz naturel, dont profitent les Soviétiques. Le pétrole est activement recherché. On annonce l'arrivée, pour le mois prochain, de techniciens français, quelques centaines, avec leurs familles, qui procéderont à de nouveaux sondages.

Mes entretiens avec l'administration afghane n'ont rien apporté de bien concret. On nous demande des bourses d'études. Le Ministre du plan recevrait volontiers deux ou trois experts suisses pour l'équipement d'une station de montagne, car le tourisme prend de l'extension. Le Ministre du commerce a posé la question d'un tarif douanier préférentiel de notre part à l'égard des pays en voie de développement. Il semblerait que le Ministre de la santé veuille introduire, pour des importations de médicaments, la notion de produits génériques, ce qui défavoriserait les produits patentés. J'ai attiré son attention sur les inconvénients qui en résulteraient pour notre industrie pharmaceutique. Le Ministre de la santé verrait un compromis si nous pouvions abaisser le prix de nos médicaments et s'est déclaré prêt à en discuter avec les entreprises suisses intéressées. Le Ministre de l'agriculture voudrait revoir le contrat qu'il a signé concernant notre coopération technique pour la production de fromage. Il prétend que mon prédécesseur ne lui a pas laissé le temps d'en prendre connaissance. Les Afghans estiment avoir le droit de contrôler en particulier l'aspect financier de cette collaboration. Le Ministre de l'agriculture se propose de prendre contact avec la direction de la coopération technique à Berne, pour examiner ce problème. M. Monsch,

- 3 -

le représentant de notre coopération technique à Caboul, de son côté, n'est pas satisfait du comportement des Afghans. Notre expert pour la standardisation a également des difficultés. A son avis, la qualité du produit afghan ne correspond pas au niveau international. Il faudrait l'élever, ce qui dépasse la capacité de nos partenaires.

Dans votre communication précitée, vous vous êtes demandé si nous ne pouvions pas améliorer nos relations avec l'Afghanistan. Sur le plan pratique, j'ai examiné quelles étaient les possibilités de faciliter nos contacts et de les rendre plus efficaces. J'en ai parlé à plusieurs hauts fonctionnaires afghans et à quelques-uns des Ambassadeurs accrédités en Afghanistan, résidant soit en Afghanistan, soit à Téhéran. Le canal de l'Ambassade d'Afghanistan à Téhéran paraît difficilement remplaçable malgré tous les inconvénients qu'il comporte. Pour les affaires importantes ou revêtant une certaine urgence, nous pourrions nous adresser directement au Ministère des Affaires Etrangères à Caboul, par la poste ordinaire ou éventuellement par télégramme. Connaissant maintenant les personnes ou les services compétents, j'aurai toujours la possibilité de faire pression en utilisant le téléphone. Notre agent consulaire dans la capitale afghane pourrait également servir d'intermédiaire. Je l'ai recommandé et on m'a donné l'assurance qu'il serait reçu comme il se doit.

A propos de M. Dörig, il s'agit d'une personne dynamique, serviable et bien introduite. Le fonctionnement de notre agence consulaire à Caboul est donc de nature à nous donner satisfaction. La colonie suisse ne compte qu'une poignée de compatriotes. Elle n'a pas tendance à s'accroître et ne crée pas de problèmes. Les trafiquants de drogue et les hippies se font plus rares. Les autorités afghanes ont adopté des mesures plus sévères, notamment pour leur entrée en Afghanistan. Nous devrions avoir à nous occuper de moins de cas d'emprisonnement ou de rapatriement. Il n'en reste pas moins que les conditions de la société suisse Astco, qui emploie M. Dörig, ne sont pas des plus brillantes. M. Dörig est le seul compatriote à Caboul pouvant assumer les fonctions d'agent consulaire. S'il devait changer d'emploi, nous n'aurions pas d'autre possibilité que d'envoyer sur place un fonctionnaire de carrière. Cette éventualité pourrait se produire dans une année ou deux.

Quant à la situation politique de l'Afghanistan, j'en ai fait l'objet d'un rapport séparé.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :



(Wetterwald)